BREF' CSE

7 Janvier 2022

Extra situation sanitaire

Pour la direction Grand Est, tout ce qu'il y a à savoir est dans la note RH 18-1

En dehors de ce constat, la réunion de ce jour s'est ouverte sur une série de chiffres édifiants :
67 cas positifs cumulés sur les 4 premiers jours de janvier et l'on devrait arriver **à plus de 80 cas positifs ce vendredi soir.**
Pour mémoire la dernière semaine de décembre seulement 5 à 6 cas positifs par jour.
Au moins 7 « clusters » en attendant les chiffres de ce soir.

En réponse aux questions du SNU,

A retenir :

- 3 jours de télétravail par agent par semaine et en moyenne, objectif 9 jours jusqu'au 22 janvier.(Alors que les activités sont télétravaillables, l'ELD peut vous imposer la présence sur site)
- Les services civiques toujours en première ligne et se protègent comme ils peuvent…
- Pas de masques FFP2 fournis **malgré les demandes des élu-es SNU** et aucun accord pour en porter.
- Pas de temps dédié pour aller réaliser les tests et aucune facilité pour les agents qui doivent garder leurs enfants...
- Etude en cours pour équiper de capteurs CO2, les agences qui ont des espaces sans aération possible mais délai à prévoir et actions correctives non prévues sauf la non utilisation de ces espaces.
- Les jauges restent en vigueur à 4m2, et passent à 8m2 dans les cafétérias. L'ELD est toujours responsable du respect des jauges qui doivent être affichées sur site.

Du 3 au 22 janvier 2020		PRA 2 aménagé
Date de mise en œuvre nationale		03.01.22
Tous sites	Continuité de l'offre de services	Oui avec adaptation de l'offre de services
	Présence sur site possible	Oui
	Présence nécessaire d'un référent sanitaire sur site	Oui
	Existence d'un point sanitaire sur site	Non : gel et masque à disposition
	Principes de distanciation physique	1 à 2 mètres
	Principes de calcul des jauges	Equivalent 4 m2
	Tenue d'un registre des contacts	Non
	Port du masque	Oui
	Limite du nombre de personnes dans le véhicule de service	Aucune (port du masque obligatoire)
	Mise en place d'un sens de circulation	Oui
Agences	Tenue des activités collectives en agence/hors agence	Oui
	Accueil sur flux en agence	Oui
	Réservations en ZLA	Pas nécessaire
	Manipulation des ebornes par les conseillers/services civiques	Oui
Dispositions RH	Télétravail exceptionnel (nombre de jours maximum)	Obligatoire 3 jours sur les sites et 4 jours en FS (sauf nécessité de services)
	Prise en charge des frais exceptionnels	Oui

Alors que la situation sanitaire se dégrade, la direction maintient « quoi qu'il en coûte » les actions gouvernementales (plan DELD, Job dating…) et refuse systématiquement toutes nos demandes de souplesse. Une direction en marche… bien décidée à nous « emmerder » No comment !

Un souci ? Une question ? Une difficulté ? Un mail sur la boite syndicat.snu.grandest@pole-emploi.fr et n'oubliez pas notre permanence tous les mardis